

Mesures de calcul non conformes aux PCGR — non auditées

Dans la présente section d'information supplémentaire, la « Compagnie » ou « CN » désignent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales en propriété exclusive. À moins d'indication contraire, les données financières contenues dans la présente section sont exprimées en dollars CA.

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. La Compagnie utilise également des mesures de calcul non conformes aux PCGR, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, telles que les mesures de la performance rajustées, la devise constante, les flux de trésorerie disponibles et le ratio capitaux empruntés rajustés/bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (BAIIA) rajusté exprimé sous forme de multiple. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Selon l'avis de la direction, ces mesures de calcul non conformes aux PCGR sont des mesures utiles de la performance et fournissent aux investisseurs de l'information supplémentaire leur permettant d'évaluer les résultats d'exploitation et les liquidités de la Compagnie. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées isolément et ne remplacent aucunement les mesures financières préparées conformément aux PCGR.

Mesures de la performance rajustées

La direction est d'avis que le bénéfice net rajusté, le bénéfice par action rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté et le ratio d'exploitation rajusté sont des mesures utiles de calcul de la performance qui peuvent faciliter les comparaisons entre les périodes, puisqu'elles excluent des éléments qui ne résultent pas nécessairement des activités quotidiennes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Ces éléments peuvent comprendre, sans s'y limiter, des charges de restructuration, des honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires, des pertes et des recouvrements sur des actifs détenus en vue de la vente, des gains et des pertes sur la cession d'actifs, des coûts de transaction et des frais de financement, des frais de résiliation d'entente de fusion, l'effet des modifications à la législation fiscale et de l'adoption de taux et certains éléments hors du contrôle de la direction. La direction utilise des mesures de la performance rajustées, qui excluent certains éléments des produits et des charges de ses résultats dont la direction estime qu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation sous-jacentes du CN, afin d'établir des objectifs de performance et comme outil pour mesurer la performance du CN. Toutefois, l'exclusion de ces éléments de produits et de charges dans ces mesures ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2021, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 1 079 M\$, ou 1,52 \$ par action après dilution, et à 3 009 M\$, ou 4,23 \$ par action après dilution, respectivement. Les données rajustées excluent :

- des prestations de cessation d'emploi et des coûts de séparation liés à un programme de compression de l'effectif de 39 M\$, ou 29 M\$ après impôts (0,04 \$ par action après dilution) au troisième trimestre comptabilisés au poste Main-d'œuvre et avantages sociaux des États consolidés des résultats;
- des honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires de 7 M\$, ou 5 M\$ après impôts (0,01 \$ par action après dilution) au troisième trimestre comptabilisés au poste Risques divers et autres des États consolidés des résultats;
- un recouvrement de 137 M\$, ou 102 M\$ après impôts (0,14 \$ par action après dilution) inscrit au premier trimestre lié à une perte sur les actifs détenus en vue de la vente au deuxième trimestre de 2020 pour tenir compte de l'entente de mise en vente, pour des activités ferroviaires continues, de certaines lignes non essentielles au Wisconsin, au Michigan et en Ontario à un exploitant de chemin de fer d'intérêt local;
- des coûts de transaction consistant en une avance versée au Kansas City Southern (KCS) et un remboursement connexe, déduction faite des coûts de transaction, de 84 M\$, ou 70 M\$ après impôts (0,10 \$ par action après dilution) comptabilisés au troisième trimestre découlant de l'Entente de fusion du CN avec le KCS, qui a été résiliée;
- un amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais de 65 M\$, ou 60 M\$ après impôts (0,08 \$ par action après dilution) inscrit au troisième trimestre et de 32 M\$, ou 24 M\$ après impôts (0,03 \$ par action après dilution) inscrit au deuxième trimestre, découlant de l'opération avec le KCS, comptabilisé au poste Intérêts débiteurs des États consolidés des résultats; et
- des frais de résiliation de l'entente de fusion versés par le KCS au CN de 886 M\$, ou 770 M\$ après impôts (1,08 \$ par action après dilution ou 1,09 \$ par action de base) comptabilisés au troisième trimestre découlant de la résiliation par le KCS de l'Entente de fusion du CN avec le KCS.

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2020, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 2 763 M\$, ou 3,87 \$ par action après dilution, qui exclut une perte de 486 M\$, ou 363 M\$ après impôts (0,51 \$ par action après dilution) au deuxième trimestre, découlant de la décision de la Compagnie de mettre en vente, pour des activités ferroviaires continues, certaines lignes non essentielles au Wisconsin, au Michigan et en Ontario, et un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ (0,20 \$ par action après dilution), au premier trimestre, découlant de

Mesures de calcul non conformes aux PCGR — non auditées

l'adoption de la *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security (CARES) Act*, une loi américaine comprenant une série de mesures fiscales et financières visant à relancer l'économie pour faire face à l'impact économique de la pandémie de COVID-19.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action conformes aux PCGR, tels que déclarés pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2021 et 2020, aux mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Bénéfice net	1 685 \$	985 \$	3 693 \$	2 541 \$
<i>Rajustements :</i>				
Programme de compression de l'effectif	39	—	39	—
Honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires	7	—	7	—
Perte (recouvrement) sur les actifs détenus en vue de la vente	—	—	(137)	486
Coûts de transaction	84	—	84	—
Amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais	65	—	97	—
Frais de résiliation d'une entente de fusion	(886)	—	(886)	—
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	85	—	112	(264)
Bénéfice net rajusté	1 079 \$	985 \$	3 009 \$	2 763 \$
Bénéfice de base par action	2,38 \$	1,39 \$	5,21 \$	3,57 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	(0,86)	—	(0,97)	0,31
Bénéfice de base par action rajusté	1,52 \$	1,39 \$	4,24 \$	3,88 \$
Bénéfice dilué par action	2,37 \$	1,38 \$	5,19 \$	3,56 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	(0,85)	—	(0,96)	0,31
Bénéfice dilué par action rajusté	1,52 \$	1,38 \$	4,23 \$	3,87 \$

1) Comprend l'incidence fiscale : i) des rajustements fondés sur la nature de l'élément aux fins de l'impôt ainsi que les taux d'imposition du ressort territorial concerné, ou ii) des modifications à la législation fiscale et de l'adoption de taux.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice d'exploitation et du ratio d'exploitation conformes aux PCGR, tels que déclarés pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2021 et 2020, aux mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les pourcentages</i>	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Bénéfice d'exploitation	1 341 \$	1 366 \$	4 050 \$	3 366 \$
<i>Rajustements des charges d'exploitation :</i>				
Programme de compression de l'effectif	39	—	39	—
Honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires	7	—	7	—
Perte (recouvrement) sur les actifs détenus en vue de la vente	—	—	(137)	486
Coûts de transaction	84	—	84	—
Bénéfice d'exploitation rajusté	1 471 \$	1 366 \$	4 043 \$	3 852 \$
Ratio d'exploitation ¹⁾	62,7 %	59,9 %	62,2 %	66,9 %
<i>Incidence des rajustements</i>	(3,7)-pts	—	0,1-pt	(4,8)-pts
Ratio d'exploitation rajusté	59,0 %	59,9 %	62,3 %	62,1 %

1) Le ratio d'exploitation est défini comme les charges d'exploitation sous forme de pourcentage des produits d'exploitation.

Devise constante

La présentation des résultats financiers en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les mesures déclarées en devise constante sont considérées comme non conformes aux PCGR, ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. On obtient des résultats financiers en devise constante en convertissant les résultats libellés en dollars US de la période en cours aux taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Les taux de change moyens se sont établis à 1,26 \$ et à 1,25 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2021, et à 1,33 \$ et à 1,35 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2020.

En devise constante, le bénéfice net de la Compagnie pour les trois mois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2021 aurait été plus élevé de 29 M\$ (0,04 \$ par action après dilution) et de 139 M\$ (0,20 \$ par action après dilution), respectivement.

Flux de trésorerie disponibles

La direction estime que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile des liquidités puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie pour des obligations de dette et à des fins discrétionnaires, telles que le versement de dividendes, les rachats d'actions et les occasions stratégiques. La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme la différence entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie nets provenant (utilisés) par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte de l'incidence des acquisitions d'entreprises, des paiements liés à l'opération de fusion et des entrées de trésorerie liées à l'opération avec le KCS. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation conformément aux PCGR, tels que déclarés pour les trois mois et les neuf mois terminés les 30 septembre 2021 et 2020, aux flux de trésorerie disponibles non conformes aux PCGR indiqués aux présentes :

En millions	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	2 458 \$	1 220 \$	4 885 \$	4 157 \$
Flux de trésorerie nets provenant (utilisés) par les activités d'investissement	42	(722)	(2 013)	(2 078)
<i>Flux de trésorerie nets générés avant les activités de financement</i>	2 500	498	2 872	2 079
<i>Rajustements :</i>				
Coûts de transaction ¹⁾	26	—	89	—
Avance versée pour une acquisition ²⁾	—	—	845	—
Remboursement de l'avance versée pour une acquisition	(886)	—	(886)	—
Frais de résiliation d'une entente de fusion	(886)	—	(886)	—
Acquisition, déduction faite des espèces acquises ³⁾	—	8	—	8
Total des rajustements	(1 746)	8	(838)	8
Flux de trésorerie disponibles	754 \$	506 \$	2 034 \$	2 087 \$

1) Se rapporte à des coûts de transaction de 125 M\$, dont 63 M\$ ont été engagés au deuxième trimestre et 26 M\$ au troisième trimestre. Au 30 septembre 2021, 36 M\$ reste à être payé. Voir la Note 3, Acquisition, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie pour plus de renseignements.

2) Se rapporte à l'avance versée au KCS de 700 M\$ US (845 M\$). Voir la Note 3, Acquisition, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie pour plus de renseignements.

3) Se rapporte à l'acquisition de H&R Transport Limited (« H&R »). Voir la Note 3, Regroupements d'entreprises, afférente aux États financiers consolidés annuels de la Compagnie de 2020 pour de plus renseignements.

Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple

La direction est d'avis que le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple est une mesure utile de la solvabilité parce qu'il reflète la capacité de la Compagnie à faire face à ses obligations du service de la dette et à d'autres obligations à long terme. La Compagnie calcule le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple en divisant les capitaux empruntés rajustés par le BAIIA rajusté. Les capitaux empruntés rajustés se définissent comme la dette à long terme et la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an telles que déclarées dans les Bilans consolidés de la Compagnie et rajustées pour tenir compte des passifs liés aux contrats de location-exploitation, y compris la tranche échéant à moins de un an et les régimes de retraite en déficit constatés dans les Bilans consolidés de la Compagnie. Le BAIIA rajusté exclut les rajustements non conformes aux PCGR ayant une incidence sur les bénéfices d'exploitation ainsi que les frais de résiliation de l'entente de fusion, les autres produits, les autres éléments du produit net des prestations et les coûts des contrats de location-exploitation. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des capitaux empruntés et du bénéfice net conformément aux PCGR, tels que déclarés aux 30 septembre 2021 et 2020 et pour les douze mois terminés les 30 septembre 2021 et 2020, aux mesures rajustées indiquées aux présentes, lesquelles ont été utilisées pour calculer le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple, non conforme aux PCGR :

<i>En millions, à moins d'indication contraire</i>	<i>Au 30 septembre et pour les douze mois terminés le 30 septembre</i>	2021	2020
Capitaux empruntés		13 556 \$	13 786 \$
<i>Rajustements :</i>			
Passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins de un an		430	434
Régimes de retraite en déficit		545	521
<i>Capitaux empruntés rajustés</i>		14 531 \$	14 741 \$
Bénéfice net		4 714 \$	3 414 \$
Intérêts débiteurs		619	556
Charge d'impôts sur les bénéfices		1 402	936
Amortissement		1 617	1 574
<i>BAIIA</i>		8 352	6 480
<i>Rajustements :</i>			
Programme de compression de l'effectif ¹⁾		39	—
Honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires ²⁾		7	—
Perte (recouvrement) sur les actifs détenus en vue de la vente		(137)	486
Coûts de transaction		84	—
Frais de résiliation d'une entente de fusion		(886)	—
Autres produits		(22)	(8)
Autres éléments du produit net des prestations		(366)	(314)
Coût des contrats de location-exploitation		130	152
<i>BAIIA rajusté</i>		7 201 \$	6 796 \$
Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple (<i>fois</i>)		2,02	2,17

1) Se rapporte à des prestations de cessation d'emploi et des coûts de séparation liés à un programme de compression de l'effectif comptabilisés au poste Main-d'œuvre et avantages sociaux des États consolidés des résultats.

2) Se rapporte à des honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires comptabilisés au poste Risque divers et autres des États consolidés des résultats.